

CENTRE
INTERNATIONAL de
DROIT
COMPARÉ de l'
ENVIRONNEMENT

CENTRE INTERNATIONAL de DROIT COMPARÉ de l'ENVIRONNEMENT

INTERNATIONAL CENTRE FOR COMPARATIVE ENVIRONMENTAL LAW
Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)
Observateur à l'Assemblée de l'Environnement des Nations Unies et à ses Organes Subsidiaires
Statut Consultatif auprès de La Francophonie



32, rue Turgot - F. 87000 LIMOGES (France)

Tel. +33 (0) 6 07 73 07 51

<http://www.cidce.org>

E-Mail: michel.prieur@unilim.fr / admin@cidce.org

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CIDCE 2022

Adopté par le conseil d'administration par vote électronique le 22 janvier 2023.

EVENEMENTS MARQUANTS

40 ANS DU CIDCE

1982 – 2022

1982 – 2022, 40 ans d'existence du CIDCE au service du Droit international et comparé de l'environnement

1982, c'est une décennie avant le Sommet de la terre de Rio 1992 et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ;

1982, c'est une demi-décennie avant l'apparition des premiers mécanismes de contrôle *softs* de la mise en œuvre des conventions environnementales, notamment la première *procédure de non-respect* instituée par le Protocole de Montréal de 1987 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone ;

1982, c'est l'année au cours de laquelle le professeur Michel PRIEUR eut l'idée de créer une ONG à dimension internationale pour réunir les juristes intéressés par l'environnement. A cette époque, existaient des ONG scientifiques comme : *International Council for Bird Preservation (ICBP)*; *International Council for Game and Wildlife Conservation (CIC)*; *International Union for Conservation of Nature and Natural Resources (IUCN)*; *International Waterfowl Research Bureau (IWRB)*; *World Wildlife Fund (WWF)*. La seule ONG juridique avait été créée à Bonn par Wolfgang Burhene en 1969 : le conseil international de droit de l'environnement, accréditée ECOSOC en 1973.

2022, 40 ans après, il fallait une célébration. Une célébration des 40 ans de lutte pour la construction de toute pièce d'une nouvelle discipline juridique ; des 40 ans de présence dans les couloirs des négociations internationales ; des 40 ans de persévérance dans la prospective juridique.

Cette célébration a consisté en une série d'événements, essentiellement des conférences virtuelles, sur différentes thématiques et dans différents pays, avec le concours des points focaux et vice-présidents :

- *Environnement, changement climatique et constitutionnalisme* : les 20 et 21 octobre 2022 à Ankara, avec le concours d'Ibrahim KABOGLU
- *L'Accord d'Escazú* : les 25 octobre, 8, 15 et 22 novembre 2022 en Argentine, une série d'événements sur différents thèmes liés à l'Accord et sa mise en œuvre, avec le concours de Jorge Atilio FRANZA
- *Le climat* : le 24 octobre 2022 à Santa Fe en Argentine, avec le concours de Gonzalo SOZZO
- *La désertification* : le 31 octobre 2022 à Dakar, avec le concours d'Ibrahima LY
- *Les principes généraux du droit de l'environnement* : le 12 décembre 2022 à Caen, avec le concours d'Émilie GAILLARD et la Chaire Normandie pour la paix
- *Les forêts* : le 7 novembre 2022 à Goiás au Brésil, avec le concours de José Antônio TIETZMANN E SILVA.

2022, 40 ans après, le CIDCE fait encore face à des défis institutionnels : le financement de la région Nouvelle Aquitaine n'a pas été renouvelé, aucun personnel salarié n'a pu être recruté, très peu de cotisants, bref, aucune ressource permettant à l'organisation de fonctionner à l'échelle de ses ambitions.

Toutefois plusieurs étudiants ou doctorants français ou étrangers ont accepté ponctuellement de contribuer bénévolement à la gestion et aux activités du CIDCE. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés

2022, 40 ans après, le CIDCE pourra néanmoins toujours compter sur la passion et la motivation de son président, de ses vice-présidents et de ses fidèles correspondants nationaux pour tenir sa feuille de route et accomplir sa noble mission.

2022, 40 ans après, le CIDCE suscite encore l'admiration de ses sympathisants. Ainsi, le 13 octobre 2022, **David R. Boyd**, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement, adressait ses félicitations au CIDCE en des termes chaleureux :

« Cher Michel,

Félicitations pour 40 ans de leadership au CIDCE. Vous avez fait un travail incroyable et changé le cours du droit de l'environnement !

Avec respect et admiration,

David ».

Ouvrage sur la diplomatie environnementale

En partenariat avec la Chaire Normandie pour la paix (CNRS, Région Normandie, Maison de la recherche en sciences humaines/Université de Caen - France), le CIDCE a coordonné l'élaboration d'un ouvrage intitulé *Incursion dans les coulisses de la diplomatie environnementale internationale*.

Cet ouvrage vise à en faire, non un livre théorique classique de droit international de l'environnement, mais un ensemble de témoignages d'acteurs à plusieurs voix sur la façon, officielle et officieuse, dont ils ont vécu et dont ils vivent, le monde fermé, et encore parfois secret, de la diplomatie environnementale. Il mettra ainsi en exergue une approche pragmatique et réaliste de la diplomatie environnementale, à savoir son histoire, sa spécificité, ses coulisses, ses progrès, ses obstacles et ses nouveaux enjeux suite au Covid-19.

De ce fait il a une vocation pluridisciplinaire : droit international, relations internationales, droit et finances des organisations internationales, science politique internationale, gouvernance internationale. Sont mis en scène tous les acteurs : les États, les organisations internationales, les grands groupes, en particulier les ONG d'environnement, les scientifiques, les communicateurs.

Les auteurs contactés ont ainsi eu le choix de transmettre leurs témoignages, soit par écrit, soit au travers d'un interview, suivant un questionnaire. Divers interviews ont ainsi été réalisés par Michel PRIEUR, Ali MEKOUAR, Emilie GAILLARD. Des témoignages écrits ont également été recueillis. L'ouvrage devrait paraître courant 2023 chez l'éditeur Mare & Martin.

Ouvrage sur l'accord régional d'Escazú

A la suite d'une série de séminaires (ou conservatorio) en ligne organisés entre avril et juin 2021 par Jorge Atilio Franza avec le pouvoir judiciaire de la ville de Buenos Aires et l'appui scientifique du CIDCE, un ouvrage papier de 698 pages a été publié en Argentine en 2022 par JusBaires editorial avec pour titre : « Acuerdo regional de Escazu, enfoque internacional, regional y nacional »

ACTIVITES RELATIVES AUX PROJETS DU CIDCE

Les indicateurs juridiques de l'effectivité du droit de l'environnement

« [Les indicateurs juridiques de l'effectivité du droit de l'environnement](#) » sont demeurés le projet phare du CIDCE au cours de ces dernières années. Diverses actions sont menées chaque année en vue d'une large reconnaissance et adoption, tant aux niveaux international, national, que local.

Pour rappel, les indicateurs juridiques sont des outils scientifiques et mathématiques de mesurage de l'effectivité du droit de l'environnement. Développés par des experts de l'organisation sous la direction du Professeur Michel PRIEUR, les indicateurs juridiques visent, suivant le modèle des indicateurs des ODD, à mesurer l'application effective du droit de l'environnement à tous les niveaux.

Au cours de l'année 2022, diverses actions ont été menées dont la teneur suit :

❖ Réponse aux appels à projet

En mai 2022, le CIDCE a répondu à un appel à projet de l'Agence française de développement (AFD) portant sur le thème des « Défenseurs du droit de l'environnement », dans le cadre de la Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (FISONG). Doté d'une enveloppe de 2,5 millions d'euros, l'appel à projet visait à mettre en œuvre des opérations innovantes portant sur les défenseur.e.s des droits de l'environnement.

Le CIDCE a répondu à cet appel en proposant un projet intitulé « Les défenseurs des droits de l'environnement et l'innovation des indicateurs juridiques ». Le projet du CIDCE visait à introduire en Colombie un outil innovant consistant à évaluer scientifiquement l'application effective du droit de l'environnement au moyen d'indicateurs juridiques en lien avec les droits des défenseur.e.s de l'environnement. Le projet a été soumis en partenariat avec deux ONG colombiennes, à savoir *Fundación Centro Internacional de Educación y Desarrollo Humano (CINDE)* et *Corporación Cabildo Verde de Villavicencio*. Ce projet n'a pas été retenu par l'AFD... parce que la Colombie n'a pas été retenue comme Etat bénéficiaire.

Un nouveau projet a été adressé en octobre 2022 au FID (Fond pour l'innovation et le développement), agence rattachée à l'AFD, concernant la promotion de l'innovation des indicateurs juridiques dans 4

pays : Argentine, Burkina Faso, Colombie et Maroc. Le FID a présélectionné ce projet le 27 décembre 2022 en adressant des demandes de renseignements complémentaires pour le 15 janvier 2023.

A la suite d'un appel d'offres du 18 décembre de Med Pan, ONG regroupant les aires marines protégées en méditerranée, le CIDCE prépare, pour le 5 février 2023, une candidature pour des aires marines protégées dans trois pays : France, Liban et Maroc.

❖ Actions de promotion

- Le 20 avril 2022, présentation des indicateurs juridiques par le Pr. Michel Prieur lors d'un *side event*, en marge de la COP 1 de l'Accord d'Escazú tenu à Santiago, au Chili.
- En mai 2022, dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF), insertion des indicateurs juridiques dans le document de position des ONG (voir page 18, à propos de l'ODD14, la mention « Legal indicators »).
- Le 8 octobre 2022, présentation des indicateurs juridiques par le Pr. Michel Prieur au congrès de la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'UICN et de la SFDE à la faculté de droit de Sceaux.
- Le 8 novembre 2022, lors de la COP 27 sur les changements climatiques, organisation, au pavillon de La Francophonie, d'un *side event* intitulé « Des indicateurs juridiques d'évaluation de l'action climatique dans la Francophonie ». Présentation de l'outil par la Dr. Alessandra LEHMEN, Michel DUROUSSEAU, et le Dr. Kablan Jean-Michel ATTA.
- En décembre 2022, création d'un groupe de travail sur les indicateurs juridiques dans le cadre de la Convention de Ramsar, avec le Dr. Frederic Bouin et les étudiants de Narbonne, en vue du lancement du programme de 2023 en France, au Brésil, en Argentine, au Sénégal, à Madagascar.
- En avril, juin, septembre et novembre 2022, série de conférences du Pr. Michel Prieur sur les indicateurs juridiques dans des universités au Brésil, au Portugal, en France et en Espagne. (Madrid, Université Carlos III et Huelva)

Projet de Convention sur les pandémies

Les activités du CIDCE en 2022 ont essentiellement porté sur la promotion du projet de convention sur les pandémies, élaboré en 2021.

Pour rappel, à l'initiative du CIDCE, le projet de convention sur les pandémies a été élaboré par un groupe international de juristes coordonné par le Professeur Michel PRIEUR, en partenariat avec la Chaire Normandie pour la paix et le Global Pandemic Network (GPN). Ce projet vise à apporter une réponse aux lacunes du droit international de la santé (voir plus [ICI](#)).

L'Organe intergouvernemental de négociation d'un instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies a décidé, au terme de sa deuxième réunion tenue en juillet 2022, que cet instrument devrait être juridiquement contraignant (autrement dit une convention internationale).

Le projet du CIDCE de convention s'inscrit donc parfaitement dans le sillage des travaux de l'OMS et des négociations en cours. L'objectif est désormais d'œuvrer à sa promotion afin que les propositions qui sont y contenues obtiennent un écho favorable dans le processus de négociation multilatéral en cours.

Ainsi, au cours de l'année, diverses activités se sont tenues à cet effet :

- En février 2022 : Mme Agnès Michelot tient des conférences sur le projet de convention du CIDCE relatif aux pandémies en République de Corée à l'Université Hankuk des études étrangères et à l'Institute of Latin American Studies.
- En mars 2022 : le Pr. Michel Prieur présente le projet de convention du CIDCE à l'OMS et l'Université de Cambridge. Puis une autre présentation lors du conseil scientifique de la Fondation nature et homme (FNH).
- En avril 2022 : le Pr. Michel Prieur tient une série de conférences sur le projet de convention du CIDCE au Brésil, notamment à Sao Paulo, Fortaleza, Goiás, Belo Horizonte. Il participe également une émission télévisée de 30 minutes sur le sujet, à la TV PUC-SP, à Sao Paulo
- Le 12 avril 2022 : intervention du Pr. Michel Prieur à l'OMS dans le cadre d'une consultation du public sur le processus de négociation en cours d'un instrument international juridiquement contraignant sur les pandémies. Il y présente le contenu du projet proposé par le CIDCE.
- En mai 2022 : congrès argentin sur le droit de l'environnement où est présenté le projet de convention sur les pandémies par Michel Prieur.
- En juin 2022 : conférence virtuelle du Global Pandemic Network (GPN) sur le projet de convention élaboré en partenariat avec le CIDCE.
- En septembre 2022 : conférence de Michel Prieur sur les pandémies et le projet du CIDCE, à la faculté de droit de Strasbourg.
- La Chaire Normandie pour la paix a fait une campagne de communication avec l'envoi du livre publié en 2021.

AUTRES EVENEMENTS

PÉRIODE		ÉVÉNEMENT	DÉTAILS
Janvier	24	Soutenance de thèse	« La participation des acteurs non étatiques au contrôle international de la mise en œuvre du droit de l'environnement », Par Kablan Jean-Michel ATTA, chargé

			de mission au CIDCE, sous la direction de Michel PRIEUR.
Février	17	OMS et Convention d'Espoo	Séminaire sur la santé dans les études d'impact.
	18-19	PNUE – Réunion préparatoire Stockholm +50	Participation virtuelle à la réunion préparatoire du projet de déclaration finale pour les 50 ans de Stockholm sur la base de la résolution 73/333 de l'Assemblée générale des Nations Unies, par Ali MEKOUAR
Mars	4	COP1 - CEPAL	Participation à la réunion préparatoire de la COP1 de l'Accord d'Escazú sur la participation du public. Par Michel PRIEUR.
Mai	30	Colloque	Colloque à l'Université Paris Panthéon sorbonne. Conférence de Michel PRIEUR sur « Le cadre normatif de protection des militants écologistes en droit international ».
	30	Traité international sur la pollution plastique	Participation du CIDCE aux négociations sur le projet de traité international sur la pollution plastique qui ont eu lieu à Dakar, Sénégal. Par Ibrahima LY.
Juin	2-3	Stockholm +50	Participation du CIDCE à la commémoration du 50 ^{ème} anniversaire de la déclaration de Stockholm, en Suède. Par Luciane Martins DE ARAUJO.
	7	Conférence	Webinaire en Argentine sur le bilan de la conférence de Stockholm 1972. Par Michel PRIEUR.
	20	Conférence	Conférence de Michel PRIEUR à Barcelone sur les principes de la déclaration de Stockholm.
Juillet	6	Colloque	Colloque franco-brésilien sur le devoir de non-régression sur l'environnement au Brésil et le droit des générations futures.
Octobre	28	Colloque UNSECO	Conférence de Michel PRIEUR sur le projet de convention du CIDCE relatif au statut des déplacés environnementaux, lors du colloque de l'UNESCO à Asuncion, au Paraguay.
Novembre	8-12	COP14 Ramsar	Participation à la COP14 de la Convention de Ramsar sur les zones humides, tenue à Genève. Par Julien et Michel PRIEUR.
	28 nov. 2 déc.	Traité international sur la pollution plastique	Participation du CIDCE aux négociations sur le projet de traité international sur la pollution plastique qui ont eu lieu à Punta del Este, en Uruguay. Par Madelaine Rivoire.